



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUILLET 2016

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Maurice VIOUD, Marc VUAGNAT, Gisèle MEYNET, Agnès HUYTON, Grégory FOL.

Procuration : M. Jean-Louis VUICHARD donne procuration à Mme Béatrice FOL.
M. Sébastien DESBIEZ-PIAT donne procuration à M. Pascal LOUBIER.

Excusée : Véronique SUBLET (*arrivée au point n°3*)

Secrétaire de séance : LOUBIER Pascal.

Le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

1. Acquisition d'une parcelle cadastrée B 458

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée B 458 d'une superficie de 2 818 m² au prix de 169 000 € (estimation France Domaine) dans le but de construire un hangar communal et permettre ainsi la sécurisation du site de l'école et de la future micro crèche.

2. Bail de location appartement à Murcier

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer un bail de location avec un nouveau locataire pour l'appartement situé à Murcier pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} août 2016.

3. Informations diverses :

3.1 Urbanisme.

La Commission Urbanisme a examiné les dossiers d'urbanisme suivants :

- ✓ Permis de Construire déposé par M. Rémi BUSSAT et Mme FOLLEAS Lorie pour la construction d'une maison individuelle à Murcier (lotissement l'Hélanthièrme).
- ✓ Permis de Construire déposé par M. et Mme Vincent CLEDA pour la construction d'une maison individuelle à Murcier. (lotissement l'Hélanthièrme).
- ✓ Permis de Construire déposé par M. et Mme Alexandre BORDET pour la construction d'une maison individuelle à Murcier. (lotissement l'Hélanthièrme).
- ✓ Permis de Construire déposé par M. Sylvain MAHOUE et Mme Sandra SERRE BERRIERE pour la construction d'une maison individuelle à Murcier. (lotissement l'Hélanthièrme).
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Raymond COEN pour une division parcellaire à Nyoux.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Jean-Marc CORDIER pour la construction d'une pergola à Murcier.
- ✓ Déclaration préalable déposée par France Ecosolaire pour la pose de panneaux solaires à Murcier.
- ✓ Déclaration préalable déposée Mme Alexandra VIOUD pour la réfection de la toiture et la pose de fenêtre de toit aux Chavannes.
- ✓ Déclaration préalable déposée par M. Maurice VIOUD pour la construction d'une véranda aux Chavannes.
- ✓ Déclaration préalable déposée par M. André VUICHARD pour modification de façades au Chef-lieu.

3.2 Intercommunalité.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) recherche un bâtiment technique (pour le matériel et le personnel). Le SIAV a engagé des travaux au « Chalet Guerraz » afin de créer une réserve d'eau pour le maintien des vaches sur l'Alpage.

3.3 Divers :

- **Micro-crèche** : le Conseil Municipal décide d'appeler la future micro-crèche intercommunale située à Savigny « Les Oursons ».
- Les **travaux de sécurisation de la RD 7** ont commencé au hameau de Nyoux pour une durée de 3 semaines.
- Les entreprises ayant réalisé les travaux de débardage de bois dans le Vuache ont remis provisoirement en état le chemin, les travaux n'étant pas achevés.
- Les employés techniques des communes de Savigny et Dingy-en-Vuache ont effectué des travaux de renvoi d'eau sur un chemin limitrophe avec la commune de Dingy et ont réalisé un excellent travail.
- Suite aux inondations, les travaux les plus urgents ont été réalisés par les agents techniques de la commune avec la location d'une mini pelle. Des devis sont à l'étude pour effectuer les travaux plus importants par une entreprise.
- Le marché hebdomadaire de produits locaux du vendredi attire toujours beaucoup de monde avec une clientèle différente durant l'été. La commune est toujours à la recherche d'un primeur.
- On déplore de nombreuses dégradations sur les biens publics notamment dans les toilettes publiques, poubelles de l'aire de jeu,...
- Quelques accidents de la route se sont produits sur la RD 7 au Chef-lieu et à Murcier engendrant des dégradations de panneaux d'entrée d'agglomération et de bacs à fleurs. Ces accidents confortent la nécessité de procéder à des aménagements de sécurisation routière.

Le Maire,
Béatrice FOL.

